

Annexe II b

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN AÉROSTRUCTURE			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
Épreuves	Unité	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
E1 : Épreuve scientifique et technique		3					
Sous-épreuve E11 : Mathématiques et sciences physiques	U11	2	ponctuel écrit	2 h	ponctuel écrit	2 h	CCF
Sous-épreuve E12 : Travaux pratiques de sciences physiques	U12	1	ponctuel pratique	45 min	ponctuel pratique	45 min	CCF
E2 : Épreuve de technologie Analyse et communication graphique	U2	4	ponctuel écrit	4 h	ponctuel écrit	4 h	CCF
E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel		9					
Sous-épreuve E31 : Inspection, expertise d'une structure d'aéronef	U31	3	CCF		ponctuel oral	40 min	CCF
Sous-épreuve E32 : Préparation des éléments et de la structure d'aéronef à réparer ou à modifier	U32	2	CCF		ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E33 : Configuration à blanc d'une structure d'aéronef	U33	2	CCF		ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E34 : Assemblage et montage d'une structure d'aéronef	U34	2	CCF		ponctuel pratique	4 h	CCF
E4 : Épreuve d'anglais	U4	2	ponctuel écrit	2 h	ponctuel écrit	2 h	CCF
E5 : Épreuve de français, histoire et géographie		5					
Sous-épreuve E51 : Français	U51	3	ponctuel écrit	2 h 30	ponctuel écrit	2 h 30	CCF
Sous-épreuve E52 : Histoire et géographie	U52	2	ponctuel écrit	2 h	ponctuel écrit	2 h	CCF
E6 : Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués	U6	1	CCF		ponctuel écrit	3 h	CCF
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		pratique		CCF
Épreuves facultatives (1) Langue vivante	UF1		ponctuel oral	20 min	ponctuel oral écrit	20 min	oral (20 min)
Hygiène-prévention-secourisme	UF2		CCF			2 h	CCF

(1) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.